



2013 DU 151 Attribution à une voie de la dénomination “place Paul Ricœur” (13e).

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il vous est aujourd'hui proposé de changer la localisation de l'hommage rendu au philosophe Paul Ricœur, en attribuant son nom à la place identifiée par l'indicatif FY/13, réalisée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche, à Paris 13e.

La dénomination « allée Paul Ricœur » a été attribuée le 26 et 27 septembre 2011 à l'allée située à l'intersection du boulevard Arago, de la place de l'île de Sein et de la rue Leclerc dans le 14e arrondissement. Toutefois, les enfants de Paul Ricœur ont fait part de leur préférence pour la place identifiée par l'indicatif FY/13, récemment aménagée dans la ZAC Paris Rive Gauche.

En effet, cette place est une des entrées de l'Université Paris Diderot, secteur Sciences Humaines et Langues, et est un site plus approprié à un hommage à Paul Ricœur, cet universitaire, philosophe reconnu internationalement.

Si vous en étiez d'accord, l'actuelle « allée Paul Ricœur » serait débaptisée et la dénomination “place Paul Ricœur” serait attribuée à la voie identifiée par l'indicatif FY/13, réalisée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche et destinée à devenir publique, commençant au numéro 8 rue Albert Einstein et finissant 29 rue Jean Antoine de Baïf, à Paris 13e, conformément au plan annexé au présent exposé des motifs.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

Le Maire de Paris

2013 DU 151 Attribution à une voie de la dénomination “place Paul Ricoeur” (13e).

Le Conseil de Paris,
siégeant en formation de Conseil Municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet en délibération en date du _____ par lequel M. le Maire de Paris propose de débaptiser l'actuelle allée Paul Ricoeur à Paris 14e et d'attribuer la dénomination "place Paul Ricoeur" à la place identifiée par l'indicatif FY/13, réalisée dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Paris Rive Gauche et destinée à devenir publique à Paris, commençant au numéro 8 rue Albert Einstein et finissant 29 rue Jean Antoine de Baïf, à Paris 13e ;

Vu le plan annexé audit exposé des motifs ;

Vu l'avis du Conseil du 13e en date du _____ ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO au nom de la 8ème commission,

Délibère :

L'actuelle allée Paul Ricoeur située à l'intersection du boulevard Arago, de la place de l'île de Sein et de la rue Leclerc à Paris 14e est débaptisée. La dénomination "place Paul Ricoeur" est attribuée à la place identifiée par l'indicatif FY/13, commençant au numéro 8 rue Albert Einstein et finissant 29 rue Jean Antoine de Baïf, à Paris 13e.